

PROMULGATION
RÈGLEMENT NUMÉRO 2710-87

AVIS est par les présentes donné que le règlement ci-après décrit a été adopté à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine tenue le 11 avril 2016. Ce règlement a été approuvé par le directeur de l'urbanisme du Service de la mise en valeur du territoire en date du 10 mai 2016, comme en fait foi le certificat de conformité délivré en date du 11 mai 2016.

Règlement numéro 2710-87 modifiant le Règlement numéro 2710 sur le zonage afin d'autoriser la création de la zone P-358 à même la zone M-347

Le présent règlement est entré en vigueur le 11 mai 2016 et peut être consulté à la mairie d'arrondissement au 1800, boulevard Saint-Joseph durant les heures de bureau.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 19 mai 2016.

M^e Danielle Ruest
Secrétaire d'arrondissement
Arrondissement de Lachine

PROMULGATION
BY-LAW NUMBER 2710-87

NOTICE is hereby given that the following by-law was adopted at the regular council sitting of the borough of Lachine held on April 11, 2016. This by-law was approved by the directeur de l'urbanisme du Service de la mise en valeur du territoire on May 10, 2016, as per the certificate of conformity issued on May 11, 2016.

By-law number 2710-87 amending zoning By-law number 2710 in order to allow the creation of zone P-358 within zone M-347

The present by-law became effective on May 11, 2016 and may be consulted at the borough hall, 1800, boulevard Saint-Joseph during business hours.

Given in Montréal, borough of Lachine, this May 19, 2016.